ANNEXE 25

Wallonie

JALHAY
Aux portes des Fagnes

Commune de Jalhay

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Pierre DUMONT et Madame Catherine ERNST domiciliés Avenue de l'Aube 43 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Haut-Vinâve, 43 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section D n°370F.

Le projet est de type : le rehaussement d'une partie de la toiture de l'habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

La lucarne, intégrée dans la partie centrale de la toiture, aura une longueur de 5,33 m et une largeur de plus ou moins 2m. Elle portera la hauteur sous plafond à 2,70 m et permettra ainsi d'améliorer le confort des deux pièces aménagées dans le volume de la toiture (chambre et salle de bain). La structure légère, en ossature bois, sera couverte d'un parement en ardoises naturelles.

Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40. §1er,2° : écart aux prescriptions du lotissement, à savoir : construction d'une lucarne non conforme.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi 26/11/2026 à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18/11/2026 au 02/12/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202600081/5455/2026**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 29/10/2026

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

B. ROYEN

La Bourgmestre,

V. VANDEBERG